

Lettres Patentes  
 Pour la vente d'un marc d'argent

Du 21. <sup>es</sup> an. 1350.

Jean par la grace de Dieu Roy  
 de France: a nos ames les generaux  
 maîtres de nos monnoyes et alus Comtes  
 les Chargeurs et Marchands qui  
 feroient apporter le billon en nos  
 monnoyes d'ieu cept et cept en de jour  
 en jour de ce faire tellement que  
 nos monnoyes ont grandement  
 gastees et empirées et sont en peril  
 de Chomer du tout et tres grand  
 prejudice, et dommage de nous et de  
 nostre peuple si comme nous  
 entendons et remedey est mis, nous  
 vous mandons que pour Chacun  
 marc d'argent tant et blanc comme  
 A. C. de l'An. 1350. fol. 74.

Comme cy noir qui seront apportés en  
nos Monnoies, nous faies bailles et  
donner huit sols tournois outre leur  
cent douze sols tournois que nous  
en donnés a present. Donné au chateil  
d'aigre routes le 21. janvier 1350. sous  
nostre seal duquel nous ordonne  
avant que le gouvernemen. de nostre  
Die royaume nous adians, ainsi  
Signé Par le Roy & Synoy. f.